

## Association Vélo

5, avenue Collignon

31200 Toulouse

Tel : 05 34 30 94 18

<http://toulouse.fubicy.org>



**Communiqué**

**mardi 7 avril 2009**

# Priorité aux aménagements cyclables pour la sécurité des vélos dans Toulouse

Le drame qui a coûté la vie à un étudiant de 19 ans ce vendredi à Toulouse est révélateur du manque d'aménagements cyclables permettant d'assurer la sécurité des vélos sur Toulouse. Depuis l'arrivée du Vélo Toulouse et prochainement avec l'ouverture d'une station vélo de location moyenne durée à la Maison du Vélo en face de la gare, **l'utilisation du vélo en ville ne cesse de croître pour le bien-être de tous les Toulousains, qu'ils soient piétons ou cyclistes, riverains ou commerçants.**

Cependant, ce développement doit être **prioritairement accompagné du développement des aménagements assurant la sécurité des cyclistes.** Pour que ce geste citoyen facteur de santé et d'agrément, mais aussi acteur du développement du commerce et de la qualité de vie dans notre belle ville, ne nous coûte plus la vie.

L'Association Vélo manifestait le 22 novembre 2008 pour que les voies bus-vélos soient rapidement finalisées sur toute la ceinture des boulevards toulousains où l'accident mortel est survenu. L'objectif est entre autres de réduire la vitesse excessive des automobiles telle qu'on peut l'observer massivement chaque jour sur le Pont des Catalans et sur l'Avenue Paul Séjourné où l'accident est survenu. En particulier, ce lieu situé entre l'Université de Toulouse 1 et les résidences étudiantes hébergeant plusieurs centaines d'étudiants nécessite un tel aménagement pour éviter qu'un tel drame ne se renouvelle.

L'Association Vélo demande à la Mairie de Toulouse d'accélérer la réduction des discontinuités cyclables et la mise en place des aménagements requis par la situation. Cela passe par la poursuite et l'accentuation de **l'augmentation des budgets** associés tel qu'initié en 2009, ainsi que **l'accélération des réalisations tout en impliquant riverains et utilisateurs.** Cette sécurisation des voies de Toulouse empruntées par les vélos est désormais une priorité dictée par l'augmentation du trafic cyclable dans Toulouse, pour qu'un tel drame ne se reproduise pas.

### **Pour plus d'informations, contacter :**

Vincent BERNATETS, vice-président communication pour l'Association Vélo,  
tél : **06 08 43 09 32**

**L'Association Vélo** a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.